

# Commission des politiques environnementales, économiques et sociales (CPEES)

## Mandat 2021-

### VISION

Un monde dans lequel la conservation<sup>1</sup> de la nature et le développement valorisent la durabilité, la justice sociale, la diversité et l'équité.

### MISSION

Contribuer à la mission de l'UICN en produisant et en diffusant des connaissances, en s'alliant avec des personnes influentes et en favorisant des actions visant à harmoniser la conservation de la nature avec les préoccupations profondes des sociétés humaines en matière de justice sociale, culturelle, environnementale et économique.<sup>2</sup>

### APPROCHES STRATÉGIQUES

La Commission des politiques environnementales, économiques et sociales (CPEES) s'acquitte de sa mission en engageant les Membres de l'UICN, les membres de la CPEES et d'autres parties prenantes dans des activités de recherche, des expertises et des actions politiques et de terrain dans le but de :

**A. Identifier, analyser et tirer des enseignements** des politiques et pratiques à l'interface entre la conservation de la nature, les préoccupations socio-économiques, la justice environnementale, ainsi que des préoccupations culturelles et spirituelles des communautés humaines.

**B. Promouvoir** une approche holistique de la conservation de la nature et du développement durable dans l'ensemble de l'UICN, compte tenu des situations complexes et en favorisant le dialogue et l'apprentissage collaboratif fondés sur le respect des diversités des ( )2 (ons)-na-5.9 (bl)2.6e de lde l).610.89pectessrivnom0a6(,)4.3C059 0.059 vrlisatm2 (e)10.5 ( c)-2 (authol)2.7(i)2.6(s)-u0.5 3u)1a natuifable d21 70 0.6u)1a)24566 cue



différentes quand elles sont durables et soutenues par les communautés. Ce travail contribuera à la valorisation et à la conservation de la nature en mettant en lumière son importance pour les sociétés humaines et soutiendra l'élaboration, la mise en œuvre et l'apprentissage du produit de connaissance de «

**5. Gouvernance efficace et équitable** : Apporter des qualités de leadership et une expertise pour améliorer la gouvernance des ressources naturelles, notamment grâce à différents acteurs qui reconnaissent et soutiennent les diverses formes de leadership et d'expertise des peuples autochtones, des communautés locales, des femmes et des jeunes et qui s'efforceront de promouvoir les principes de « bonne » gouvernance à divers niveaux. Il conviendra notamment d'organiser des forums de co-apprentissage, grâce au renforcement et au partage des connaissances sur ce qui rend la gouvernance efficace et équitable, ainsi qu'au développement, à la mise en œuvre et à l'apprentissage de l'utilisation du produit de connaissance que constitue le «  
». Il s'agira en outre de mener des recherches et de mieux cerner les questions relatives au commerce illégal des espèces sauvages, à la criminalité, aux flux financiers illicites et à la corruption.

**6. É .6 ( )Jd.el (t)-6.6uta en outd042.7 (hes)8.9 ( )Jd18.783 -1.15.311i152 Td(et)-6.73 é, arf de ion.p**

**9. Les diverses valeurs de la nature** : Promouvoir une réflexion critique, ainsi qu'un apprentissage et un dialogue constants sur les valeurs de la nature et leur mise en lumière. Il s'agira notamment de renforcer les capacités des communautés et des organisations à reconnaître l'impact des valeurs de la nature et des cultures, ainsi que leur relation avec les politiques et les législations relatives aux ressources.

**10. Repenser la nature et l'économie** : La CPEES réunira tout un éventail d'économistes qui seront chargés de discuter ensemble, de débattre sur les coûts et les avantages de la préservation des écosystèmes naturels ainsi que sur les causes économiques responsables de la perte de biodiversité et de les analyser, et d'approfondir les connaissances sur les modèles économiques alternatifs, tels que les économies circulaires et autochtones. Grâce à ce processus, la CPEES permettra de mieux comprendre comment ces approches de l'économie influencent et impactent les politiques environnementales et les populations afin de concevoir et de proposer des stratégies de conservation soli et

L'adhésion est volontaire et se fait sur invitation ou sur candidature, généralement avec l'appui d'un professionnel ou de membres de la Commission. En raison de l'étendue de son champ d'action, la Commission doit élargir et renforcer ses capacités en accueillant de nouveaux membres, en nouant des partenariats stratégiques, en menant une campagne active de collecte de fonds et en mobilisant son réseau.

## **MEMBRES**

La CPEES continuera à multiplier ses adhésions pour que ses membres soient plus représentatifs en termes professionnel, géographique et de genre. Les membres seront encouragés à former des groupes thématiques, des groupes de travail et des réseaux régionaux pour mettre en œuvre le programme de la CPEES et traiter les questions émergentes. La CPEES encouragera la collaboration avec des partenaires stratégiques de choix.

## **LA CPEES ET LE SECRÉTARIAT**

La CPEES et le Programme mondial sur la gouvernance et les droits (GPGR, en anglais) seront comme les deux faces d'une même médaille avec d'un côté le Président de la CPEES et de l'autre le Chef du Programme mondial sur la gouvernance et les droits garantissant l'intégration du programme CPEES/GPGR avec les autres programmes de l'Union et avec les Bureaux régionaux de l'UICN.